

Nouméa, le 20 AVR. 2018

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie  
Pôle action économique  
1, rue de la République  
B.P. 13 - 98845 NOUMEA  
Site Internet : [www.douane.gouv.nc](http://www.douane.gouv.nc)

## AVIS AUX OPERATEURS

Plan de classement :  
Affaire suivie par : Patrick Chautard  
Téléphone : (687) 26.53.00 poste 1024.

Courriel : [dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr](mailto:dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr)

Réf : 18000658

**Objet** : Certificat de dédouanement d'un véhicule.

**P.J.** : Un modèle.

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés de la mise à disposition sur le site internet de la douane, rubrique téléchargement, ongles « entreprises » et « particuliers » d'un modèle de certificat de dédouanement d'un véhicule. Ce document précise la situation d'un véhicule au regard de la réglementation douanière.

Ce document à télécharger par vos soins, sera servi par le Bureau de Nouméa Port, puis remis au demandeur pour les suites à donner auprès de la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT), service des immatriculations.

Le directeur régional,



Jean CHEVEAU